

Montréal, le 29 juillet 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Louise Tremblay  
Miller Thompson SENCRL  
1000, rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 3700  
Montréal (Québec) H3B 4W5

**Objet : Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, demande de fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2015, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande amendée de modification de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015  
Dossier de la Régie : R-3884-2014 (Phase 3)**

---

Me Tremblay,

Le 25 juillet 2014, vous avez transmis le plan d'approvisionnement de Gazifère pour l'exercice 2015. Vous avez également joint à cet envoi, une lettre datée du 24 juillet 2014 d'Enbridge Gas Distribution Inc. (EGD) à titre de fournisseur des approvisionnements en gaz naturel pour l'ensemble de la franchise de Gazifère.

Dans cette lettre, EGD mentionne que la situation actuelle des marchés de gaz naturel ainsi que certains projets réglementaires fédéraux en cours pourraient avoir un impact négatif sur ses approvisionnements en gaz naturel.

EGD nous informe également qu'à partir du 31 octobre 2016, Gazifère pourrait ne pas bénéficier de la capacité d'approvisionnement requise afin d'alimenter l'ensemble de sa franchise.

Gazifère ne mentionne aucune piste de solution afin de faire face à cette possible incapacité à répondre aux besoins de sa clientèle.

La Régie demande donc à Gazifère de présenter, lors du dépôt de la preuve prévu le **18 août 2014** dans le cadre de sa demande tarifaire 2015, les pistes de solutions qu'elle envisage advenant le cas où elle aurait une incapacité à répondre aux besoins de sa clientèle.

Veillez agréer, Me Tremblay, l'expression de nos salutations distinguées.

*Sophie Giner pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c. c. Intervenants au dossier